

RÉALISATION DE CALAGE ET DE STABILISATION EN SECOURS ROUTIER



La connaissance de la mise en œuvre des différents procédés pour caler et stabiliser un véhicule est primordiale durant des opérations de secours routier que ce soit en intervention ou en manœuvre.



Personnels : 1 ou 2 équipiers S.R



Matériels :

- ✓ Cales Polyéthylène
- ✓ Cales en bois, bastaings, madriers
- ✓ Etais de maçons
- ✓ Etais à sangles



Points clés :

- Le calage est réalisé rapidement, efficacement et sans brusquerie
- Le calage est vérifié durant toute l'intervention
- Les EPI sont portés durant le calage.

Critères d'efficacités :

- La technique choisie est réalisée sans retard
- Le calage (ou la stabilisation) est contrôlé dès qu'une action est réalisée sur le véhicule
- Le véhicule bouge le moins possible durant les opérations de calage et de stabilisation
- Aucune aggravation de l'état de la victime durant le calage et la stabilisation du véhicule



Calage Primaire:

Le calage primaire est le fait d'immobiliser le véhicule dans le sens longitudinal, c'est-à-dire dans son sens de déplacement.

Il s'agit de placer deux cales biseautées en opposition sur une roue si possible non directrice.

Ce calage complémentaire à la Mise à l'Arrêt Moteur (MAM), est réalisé en première intention et peut être fait par l'équipage VSAV au moyen des cales de roues destinées à celui-ci.

Le choix du nombre de points:

Le nombre de points pour caler un véhicule dépendra des choses suivantes:

- Désincarcération à réaliser,
- Type d'opération de désincarcération,
- Type de véhicule,
- Axes de sortie de victime (plan A et plan B).

Le placement des points:

Les points de calage seront placés prioritairement sur des zones renforcées (emplacement du cric, montant, longerons,...)

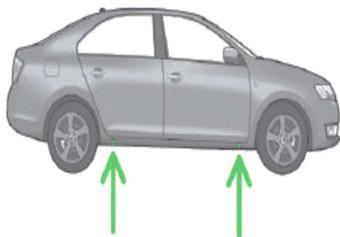
Le calage 3 points:

Le calage 3 points permet de stabiliser un véhicule de petite taille (Clio, smart ...) lorsqu'il est nécessaire d'extraire un blessé avec une sortie latérale côté victime.

Les 2 points seront placés côtés victimes et le point isolé sera placé à l'opposé.

Privilégier les zones renforcées.

Le calage est contrôlé en permanence.



CALAGE
VEHICULE SUR SES ROUES

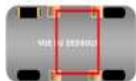


CALAGE
3 POINTS





CALAGE
VEHICULE SUR SES ROUES



CALAGE
4 POINTS



Le calage 4 points:

Le calage 4 points est à réaliser lorsque des opérations de désincarcération seront nécessaire sur des véhicules de toutes tailles et que la sortie de victime se fera vers l'arrière (0°) ou en oblique (15, 30 ou 60°) avec ou sans opérations de désincarcération.

Il permet une mise à la terre du véhicule pour absorber l'onde de choc.

Les cales seront placées sur les zones renforcées et à fleur du véhicule.

Le calage est contrôlé en permanence.

Le calage 5 points:

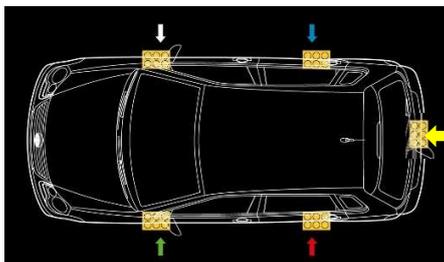
Le calage 5 points peut être réaliser lorsque des opérations de désincarcération seront nécessaire sur des véhicules long (Break, 4x4...) et que la sortie de victime se fera vers l'arrière (0°) ou en oblique (15, 30 ou 60°) avec ou sans opérations de désincarcération sur ces mêmes types de véhicules.

Il permet une mise à la terre du véhicule pour absorber l'onde de choc durant la désincarcération et offre une meilleure stabilité lorsque les SP vont se trouver au niveau de la partie arrière de celui-ci, du fait d'un coffre long et d'un porte à faux arrière important.

Si ce 5^{ème} point n'est pas placé, ceux situés à l'avant se trouveraient délestés et cela remettrait en cause l'efficacité du calage et la stabilité du véhicule.

Les cales seront placées sur les zones renforcées et à fleur du véhicule. Le 5^{ème} point est placé le plus à l'arrière possible sur un point dur.

Le calage est contrôlé en permanence.





CALAGE
VÉHICULE SUR LE TOIT



Véhicule sur le toit:

Le véhicule sera calé avec des cales escaliers ou empilables au niveau du rail de toit et des montants, afin de combler l'espace libre entre le véhicule et le sol.

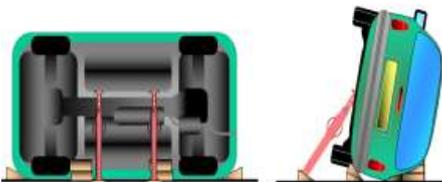
Les étais à sangles peuvent être utilisés pour compléter le calage en place.

Il faut être vigilant à la sortie de victime choisie et par conséquent placer les étais judicieusement afin que les sangles ne gênent pas l'extraction de la victime.



CALAGE

VÉHICULE SUR LE CÔTÉ



Véhicule sur le côté:

Calage primaire:

Placer des cales escaliers ou empilables au niveau des montants A et C.

Calage secondaire:

Placer des cales biseautées sous les pneus si un jour est présent.

Calage tertiaire:

Placer des étais de maçons ou vérins ou étais à sangles au niveau du bas de caisse sur une partie fixe du véhicule.

Il doivent être positionnés dans le tiers supérieur du véhicule et sur un élément structurel fixe et résistant (longeron, zone de renfort pour levage avec cric...).

Il est prohibé de mettre en appui le dispositif de stabilisation sur une partie mobile du véhicule (suspension, roue...) car celui-ci ne serait pas efficace.



Utilisation des étais de maçon:

Attention à l'angle des étais et vérins (30° minimum par rapport à la verticale).

Aucun appui doit se trouver sur la batterie HT et sur les câbles HT.

Les étais de maçons seront posés au sol en étant intercalés avec une ou plusieurs cales biseautées.



Ils seront bridés en étant fixés sur le véhicule.

Afin d'offrir un meilleur maintien, mettre la commande perpendiculaire aux étais. Elle ne pourra ni monter, ni descendre et bloquera ainsi les étais en place.

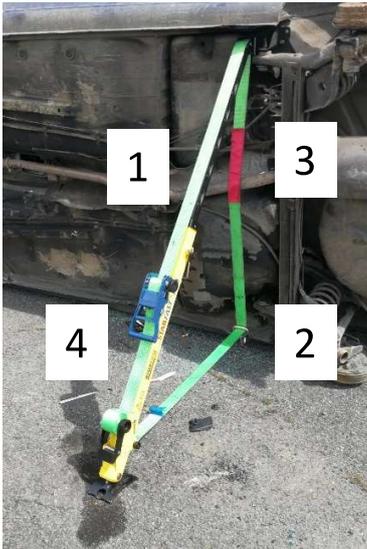


Utilisation du Vérin:

Il n'est pas nécessaire d'intercaler une cale entre le sol et le vérin si le sol est dur (enrobé). En revanche si le sol est meuble, il faudra en disposer une.

Pour choisir le vérin adapté, voir page 192 (Gabarit de vérin)

Le bridage du vérin n'est pas nécessaire.



Mise en œuvre des étais à sangles:

Attention à l'angle des étais (30° minimum par rapport à la verticale).

Poser l'étau au sol en anticipant le point d'ancrage de la sangle qui doit être dans l'axe de l'étau.

Placer l'appui sur le véhicule en télescopant l'étau et verrouillé le (1).

Amarrer la sangle sur un point d'ancrage solide (2).

La protection anti chaleur est mise au niveau du pot d'échappement (3)

Brider l'ensemble et enrouler l'excédant de sangle (4).

Il est possible de positionner l'étau sur le capot avant (**sauf si présence d'Airbag Capot ou de Capot Actif**).

Réaliser un trou en partie basse du capot dans l'axe de mise en place de l'étau et mettre celui-ci en place.

Le crochet ne doit en aucun cas être placé sur une roue car la stabilisation ne sera pas efficace. La suspension sera comprimée et rendra instable le véhicule.